

Table ronde consacrée aux compétences numériques pour la main-d'œuvre européenne : le CSEE revendique une formation initiale de haute qualité pour les enseignant(e)s et des objectifs d'apprentissage tout au long de la vie dans le domaine des TIC

20 septembre 2016

En ce 20 septembre 2016, plusieurs partenaires sociaux rencontrent le Commissaire européen pour l'économie et la société numériques, Günther H. Oettinger, à l'occasion d'une table ronde consacrée aux compétences numériques pour la main-d'œuvre européenne. Cette réunion constitue un point de départ pour la création de la Coalition en faveur des compétences et des emplois numériques, dont le lancement est prévu en décembre 2016. Cette coalition se donne pour objectif de mettre en présence les Etats membres et les parties prenantes pertinentes issues des secteurs de l'éducation, de l'emploi et de l'industrie, en vue de pallier les déficits en matière de compétences numériques au sein de l'économie et de garantir la bonne préparation des individus et de la main-d'œuvre aux emplois numériques de demain.

Les compétences numériques forment un volet essentiel de la Stratégie pour des compétences nouvelles en Europe, adoptée le 10 juin dernier par la Commission européenne, et l'un des points clés mis en avant dans le cadre stratégique Education et Formation 2020. Le CSEE n'a cessé de réitérer dans ses résolutions et documents d'orientation politique les priorités que doivent être l'investissement suffisant dans l'éducation et l'offre de formations de base appropriées pour les enseignant(e)s en matière de compétences numériques, dans le cadre de leur développement professionnel continu.

Martin Rømer, Directeur européen du CSEE, a mis en exergue l'importance des enseignant(e)s qualifié(e)s pour réussir l'intégration des TIC au sein de l'éducation : « *Aujourd'hui, les individus grandissent, vivent et travaillent au sein d'une société toujours plus informatisée. Il est, par conséquent, crucial pour les enseignant(e)s et les formateurs/trices de jouer un rôle de premier plan dans la gestion de l'utilisation des TIC au sein de l'éducation, depuis le plus jeune âge jusqu'à l'enseignement et la formation professionnels, en passant par l'enseignement supérieur, la recherche et la formation des adultes.* »

Au cours de la discussion de ce jour, le CSEE a exprimé ses inquiétudes face au risque d'utiliser les TIC en tant que méthode pédagogique uniquement motivée par le profit et exclusivement destinée à former la main-d'œuvre pour répondre aux besoins du marché, sans prendre en considération les objectifs liés à l'apprentissage tout au long de la vie et à la socialisation. Le CSEE ne soutient guère ce type d'approche à court terme et demande instamment à la Direction générale Marché unique numérique (DG Connect) de coopérer avec la Direction générale Emploi, Affaires sociales et Inclusion (DG EMPL) et la Direction générale Education et Culture (DG EAC), en vue de définir la mission et le champ d'application de la Coalition en faveur des compétences et des emplois numériques.

S'agissant de l'apprentissage numérique, le CSEE a demandé à l'UE et à ses Etats membres de garantir des infrastructures adéquates et un financement suffisant des TIC dans les établissements scolaires, ainsi que de bonnes conditions de travail et d'apprentissage, et enfin, la sécurité et le bien-être des élèves et du personnel enseignant.

Le CSEE et ses organisations membres soutiennent la promotion des TIC dans l'éducation - une thématique jugée importante pour le dialogue social, les conventions collectives avec les employeurs et les négociations avec les responsables politiques en charge de l'éducation et les autres acteurs dans le domaine des TIC et de l'éducation. Le CSEE espère que le lancement de la Coalition en faveur des compétences et des emplois numériques aboutira à la prise de mesures concrètes pour le développement des compétences et des aptitudes numériques à tous les niveaux de l'éducation et de la formation, permettant aux enseignant(e)s d'accéder à une formation initiale de haute qualité et de protéger leur autonomie professionnelle au sein des établissements scolaires.



Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) représente 131 syndicats d'enseignants et 11 millions d'enseignants dans tous les pays d'Europe, dont 4,2 millions d'enseignants dans l'UE, tous niveaux d'enseignement confondus. Le CSEE est un partenaire social de l'éducation au niveau de l'UE et une fédération syndicale européenne affiliée à la CES, la Confédération européenne des syndicats. Le CSEE est la Région européenne de l'**Internationale de l'Éducation**, la fédération mondiale des syndicats d'enseignants.

Adresse e-mail : secretariat@csee-etuice.org
Téléphone : +32 (0)2 224 06 92

Ne répondez pas à ce courriel.
Pour vous désinscrire de cette liste d'envoi cliquez sur ce [lien](#)

Si vous souhaitez soutenir le CSEE dans son travail, [transférez cet e-mail](#) à vos amis et collègues.

Vous pouvez vous inscrire à cette liste d'envoi du CSEE en visitant [la page d'accueil du site du CSEE](#).